

## L'ONU et les "droits à la procréation"



Article rédigé par Zenit, le 02 juin 2019

*Comme à l'accoutumée, l'ONU instille une propagande en faveur de la culture de mort dans ses recommandations, cette fois-ci à travers les droits des migrants et réfugiés.*

Le Saint-Siège « est profondément préoccupé par l'inclusion » dans le document de l'ONU sur la promotion de la santé des réfugiés et des migrants, « de références aux soi-disant 'droits en matière de procréation' », a déclaré Mgr Jurkovic.

Il a notamment précisé que « l'avortement ou les services d'avortement » ne peuvent pas être considérés « comme une dimension de la santé en matière de reproduction ou des services de santé en matière de reproduction ».

C'est ce que l'observateur permanent du Saint-Siège auprès des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève a déclaré à la 72e Assemblée mondiale de la santé sur la « Promotion de la santé des réfugiés et des migrants », y compris le projet de plan d'action mondial 2019-2023, le 27 mai 2019, à Genève.

Pour lire l'intégralité de l'article, rendez-vous sur

<https://fr.zenit.org/articles/onu-des-soi-disant-droits-en-matiere-de-procreation-par-mgr-jurkovic/>

02/06/2019 06:00